

Matthieu 25,31-46

1. Le Jugement dernier a été soumis au feu roulant des critiques ces dernières décennies et l'idée même d'un Dieu juge a été progressivement rayée du discours officiel des Eglises au profit d'un Dieu tout amour. « On ira tous au paradis, toi et moi. Qu'on soit béni qu'on soit maudit. On ira... » chantait Michel Polnareff. Reste le fait irritant que la figure du Dieu juge ne disparaît pas de la Bible et que le Nouveau Testament n'a pas tourné la page de la colère divine et de la réprobation. Jésus lui-même mentionne fréquemment l'échéance du jugement. Vient un moment où il s'agira de faire les comptes et d'acquitter l'addition. D'ailleurs ce thème n'a de loin pas déserté notre culture occidentale. Les images venues à l'imagination de nos ancêtres qui dépeignaient les grandes et effroyables scènes du Jugement dernier – ces images ont migré plus que disparu. Le plus anodin des films et le moindre jeu vidéo mettent en scène et déploient des séquences que n'auraient pas désavouées les constructeurs de cathédrales. Il revient aux humains seuls, aujourd'hui, de s'infliger mutuellement sévices et supplices. Un nouveau thème, renouvelé d'anciennes visions du monde, revient en force et s'apparente à l'idée d'un jugement final : la vengeance de la terre ou de la nature contre les humains pour tout ce qu'ils lui ont fait subir. Les bouleversements climatiques actuels confortent cet imaginaire du châtement cosmique. Il n'y a pourtant plus ici de jugement personnel pour des fautes individuelles : le mal rassemble les erreurs collectives, l'abus des ressources... La vogue des romans policiers et des séries policières dit quelque chose aussi du besoin de justice qui continue d'animer l'être humain. Les romans policiers contiennent un rêve de justice. Ils projettent une vision d'un monde dans lequel les torts sont redressés et les méchants trahis par les indices qu'ils ont laissés sur leur passage – un

monde dans lequel les meurtriers sont pris et les victimes innocentes vengées. Nous sommes travaillés et traversés par ces idées de justice, de vengeance, de rétribution... Un écrivain tel que Camus, plus lucides que ces chrétiens qui veulent éradiquer le jugement de leur discours, écrivait : « Au bout de toute liberté, il y a une sentence. » Le même auteur s'exclamait : « Le Jugement dernier, je l'attends de pied ferme : j'ai connu ce qu'il y a de pire, qui est le jugement des hommes. » A qui allons-nous donner le droit de juger notre comportement et selon quel critères ?

Le discours chrétien en vogue passe comme chat sur braises sur la question du jugement, mais il se gargarise d'un constat : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et... ». Ce sont des gestes, en l'occurrence des gestes de simple humanité, nous dit-on, qui sont érigés en critère de jugement. Il n'est question ni d'intériorité ni de confession de foi particulariste, mais d'actes frappés au coin de l'évidence et du bon sens. Comme si toutes les croyances et toutes les visions du monde se rejoignaient sur ce point avec une belle unanimité ! Combien je préfère le sobre et poétique constat de Georges Brassens dans sa « Chanson pour l'Auvergnat » :

« Elle est à toi cette chanson
Toi l'Auvergnat qui sans façon
M'a donné quatre bouts de bois
Quand dans ma vie il faisait froid
Toi qui m'a donné du feu quand
Les croquantes et les croquants

Tous les gens bien intentionnés

M'avaient fermé la porte au nez. »

Les croquantes et les croquants – des croque-vivants – laissent l'homme de passage sans feu, sans pain, sans aucun sourire...et ils représentent la norme. L'attitude du don sans façon provient de catégories humaines, sinon méprisées, du moins sujettes à caution. Il n'est pas si naturel que cela d'être touché par la détresse lorsqu'elle se présente.

2. La grande fresque du Jugement dernier récapitule l'Évangile et conclut en un ultime testament l'enseignement donné par celui qui va devenir ce plus petit des hommes livré à la risée publique et à la vindicte populaire – à l'opprobre de tous ceux qui vivent à la surface du qu'en-dira-t-on, fermés même à leur propre cœur. Une parabole et deux dialogues forment le contenu de cette grande et terrible évocation dramatique du point culminant de l'histoire. Au Fils de l'homme sont transférées les prérogatives judiciaires qui appartiennent à Dieu, telle l'escorte des anges et le rassemblement des nations – un cliché de l'Ancien Testament décrivant le jugement final et global de l'humanité. Le cadre est posé : païens, juifs et chrétiens, tous sont assignés à ce tribunal. Le Fils de l'homme est cette figure archétypale de l'humanité : il en est au fondement et à l'aboutissement ; il représente l'ordre voulu par Dieu dès les origines, il est donc représenté comme un roi sur son trône, garant de l'ordre et de la justice. Tout ce texte est donc traversé par l'idée d'un ordre déterminé dès la fondation du monde et qui se manifeste dans toute sa clarté à la fin des temps.

Le jugement consiste en un tri. Notons que le juge n'instruit pas l'affaire. La cause est entendue et les faits sont établis. L'illustration du berger et de son troupeau demande quelques éclaircissements, car elle est loin d'être limpide dans le détail. En Palestine, les troupeaux mêlés sont de règle : brebis et chèvres paissent ensemble, mais le soir le berger les sépare, car les chèvres ne doivent pas rester à la fraîcheur nocturne, au contraire des brebis qui vivent la nuit au grand air. D'autres interprètes relèvent que les brebis sont des bêtes de plus grande valeur, dont, au reste, la couleur blanche est un symbole des justes, à la différence des chèvres qui sont noires. Néanmoins, en grec, il est question des brebis et de boucs, précisément de petits chevreaux. Dira-t-on que les brebis sont des créatures douces et dociles, alors que les jeunes boucs sont indisciplinés et exubérants ? Comme ils ne se nourrissent et ne se reposent pas bien ensemble, le berger doit souvent les séparer pour qu'ils broutent le jour et dorment la nuit chacun de leur côté. Ou est-t-il question de traite ? En grec, on peut aussi comprendre qu'il est question du petit bétail dans son ensemble dont on retire les chevreaux destinés à l'abattage, soit pour la consommation de viande soit pour les sacrifices. En tout état de cause, il est procédé à un tri pour savoir qui appartient au groupe des élus admis dans le Royaume. Le juge énonce la norme qui détermine le choix ; et cette norme ressortit à l'ordre de la « meilleure justice », pour reprendre une notion chère à l'évangéliste Matthieu. Le critère de discernement est foncièrement de l'ordre du comportement : l'aide concrète apportée aux hommes plongés dans la détresse. Les chrétiens ne bénéficient d'aucun traitement de faveur : c'est dans leur attitude face à la détresse humaine d'autrui que leur foi tiendra ou tombera. Quel est le corps du délit, pour rester dans le langage juridique ? La faute des coupables n'est pas d'avoir commis des péchés particulièrement graves, mais d'avoir négligé de faire le bien. Devant les hommes convoqués pour le jugement, le Fils de l'homme dévoile la mystérieuse solidarité qui l'unit à « ces plus petits qui sont mes frères » ; ce qui leur advient l'atteint directement. Qui sont les

bénéficiaires de cette solidarité ? Ce sont des hommes tombés dans la misère qui connaissent une situation de ce fait des plus précaires. Les trois manques signalés touchent l'alimentation – ceux qui ont faim et soif – l'insertion sociale – ceux qui n'ont plus ni patrie ni vêtements – et enfin la liberté – les malades et les prisonniers. Tous ces manques sont représentatifs dans l'ancien Orient de la détresse la plus élémentaire. Ils nous décrivent la situation d'hommes sans valeur sociale, dont la vie et l'humanité sont livrées au bon plaisir d'autrui. Le Christ, roi et juge, adopte pour frères ces êtres socialement fragiles et démunis ; il prend fait et cause pour des hommes privés de toute dignité sociale. Il s'identifie aux pauvres, quels qu'ils soient.

Le verdict du roi et sa justification font régner chez les intéressés étonnement et consternation. L'étonnement des justes est aussi véhément que celui des réprouvés. Tous sont dans l'ignorance quant à la véritable portée de leurs actes jusqu'à l'énonciation du jugement. Tout se joue sur le fait d'avoir arraché des hommes à la solitude de leur misère ou de les avoir au contraire abandonnés à leur triste sort. Le Christ ne veut rien pour lui-même ; il ne veut être servi que dans ses frères tenus pour rien par les hommes. Le moindre petit service – et il s'agit de menus services, fort prosaïques et à rendement incertain : on ne dit pas que les malades aient été guéris, les prisonniers libérés - revêt une dimension insoupçonnée ; mais de ce fait, la moindre omission prend une gravité infinie.

Jésus détourne énergiquement l'attention de ses auditeurs de toute spéculation, de toute rêverie quant à l'avenir et les ramène irrévocablement au présent. C'est l'instant présent, dans sa banalité apparente, qui est décisif. La surprise des justes exclut toute pensée de calcul dans laquelle l'amour d'autrui dégénère en œuvre méritoire ou pour le dire autrement en recherche de récompense. Il y a là le modèle d'un amour dépréoccupé de soi et donc désintéressé. Il n'en reste pas moins que les gestes de miséricorde sont élevés par le Fils de l'homme au rang de condition nécessaire et suffisante du salut. Il n'y a

pas là un programme moral absolument original : la piété juive connaît des listes analogues qui ignorent cependant la visite aux captifs ; cet acte de charité s'impose aux chrétiens quand la persécution jette bien des leurs en prison. Les Juifs considèrent ces actes comme une imitation de Dieu, parce que Dieu s'emploie à nourrir l'affamé et prend fait et cause pour le malheureux. Se désolidariser du malheureux, c'est donc désavouer la cause de Dieu. Dans le désintéressement des justes se révèle une convergence d'amour que porte au plus petit et le disciple et le Christ : ce dernier s'en trouve pleinement honoré.

3. Recadrons ce thème du jugement : aimer quelqu'un, n'est-ce pas lui donner des droits sur moi et singulièrement le droit de juger si je l'aime bien ou mal ? Etre responsable, n'est-ce pas, parmi tant d'influences contradictoires, choisir une bonne fois pour toutes à qui et à quoi je donne le droit de juger mon comportement ? Mes regards sont tournés vers le juge, mais pas vers n'importe quel juge. Il agit à la fois en tant que juge et partie et cela parce qu'il s'est engagé, sa vie durant, pour le service d'autrui. Il a manifesté une force libératrice et guérissante dans tous ses rapports humains. Il s'est donné corps et âmes à ceux qu'il a rencontrés. Prendre soin de tout homme, c'est aussi répondre à sa faim de raison d'être ; tout être recherche celui qui lui accordera le droit de vivre pleinement et la possibilité de réaliser sa vocation. Prendre soin de tout être, c'est le conduire à Dieu qui rassasie notre faim d'accueil inconditionnel et d'accomplissement. Il nous appartient aussi de répondre à la soif de bonté et de proximité qu'éprouvent tant de nos contemporains. Et pour ce qui est d'habiller ceux qui sont nus : combien de personnes éprouvent une honte irrépressible à leur propre égard ? n'est-ce pas à nous de leur redonner le sentiment de leur valeur et de leur beauté par le regard que

nous portons sur elles ? D'autres se sentent étrangers à eux-mêmes ; ils ne peuvent se réconcilier avec eux-mêmes que grâce à une aide extérieure. C'est aussi en adoptant les attitudes appropriées, libres de toute forme de condamnation et de mépris, que nous ferons sortir de leur cachot ceux qui sont prisonniers de leurs peurs, de leur mépris d'eux-mêmes. Nous refuserons dès lors de rompre tout contact avec celui qui s'est renfermé sur lui-même et nous le prendrons vraiment au sérieux dans sa solitude et ses souffrances. Enfin nous maintiendrons nos relations avec celui que la maladie a coupé du monde actif. Le respect de la vie et l'humanité dont a fait preuve Jésus sera l'unique critère du jugement.

La charité, l'amour au sens où le développe et l'expérimente le Christ Jésus, ne rend pas aveugle, mais clairvoyant. Ce qui caractérise la charité, c'est sa pleine conscience de la personnalité de l'autre. Longtemps on n'a voulu voir dans l'amour qu'un mouvement plus ou moins désordonné de la sensibilité. Sous le regard du juge qui s'est solidarisé avec ceux qui attendent tout d'une relation avec autrui, l'amour est donc bien le sens d'autrui et de sa propre responsabilité envers autrui. Je cite le philosophe Jean Lacroix : « Les psychologues distinguent volontiers *l'amour captatif*, qui veut posséder l'objet, *l'amour oblatif*, où l'amant renonce à lui-même en faveur de l'être aimé pour être en quelque sorte possédé par lui, et *l'amour de communion*, où le centre de gravité de la relation amoureuse n'est dans aucun des deux partenaires, mais où chacun se considère comme partie d'un tout qui les transcende l'un et l'autre et les fait être réciproquement dans la mesure où ils y participent. » En aimant, les êtres se dilatent et s'épanouissent et deviennent ainsi des personnes à part entière qui tiennent bon devant le jugement dernier. L'homme est un milieu entre l'être et le non-être, un mélange de bien et de mal, un amour qui doit triompher des forces de mépris, d'indifférence, de division et de haine. L'homme n'est pas donné tout entier à lui-même,

c'est un être qui a à devenir, à se faire. Les œuvres qu'il accomplit signalent qu'il est en train de devenir et de se faire, avec autrui, sans autre espoir de récompense que la seule satisfaction de découvrir qu'il devient ce qu'il est fondamentalement à la suite et en union avec son seul Seigneur et son seul juge.